



# ÉGLISE-WALLONIE

## ÉDITORIAL

### Pour un monde et une Wallonie d'après 2020

**Des milliers d'articles, de livres, de vidéos, de déclarations, de pétitions, de lettres d'influence, sans compter réunions, actions de lobbies, ... ont fait florès depuis le début de la pandémie quant à l'après COVID-19. Y compris avec des invitations à agir, par une économie humaine, pour un monde et aussi une Wallonie de plain-pied dans le nouveau siècle.**

**De là la contribution qui suit. Elle est due à Luc Maréchal, économiste et président d'Église-Wallonie, qui y prend en compte à la fois de récentes analyses comme des antérieures à celles-ci . Cette prise de position, clôturée le 22 juin 2020, a bénéficié d'apports de membres du Comité dudit mouvement et de sympathisants, une version actualisée avec des notes de références plus complètes sera encore à trouver dans les prochaines semaines sur le site [www.eglise-wallonie.be](http://www.eglise-wallonie.be) sous le titre « Agir, par une économie humaine et une écologie intégrale, pour une**

### Wallonie de plain-pied dans le nouveau siècle ».

Un constat : l'imbrication de quatre crises : sanitaire, environnementale, sociale et économique.

Si la comparaison a souvent été faite avec la crise de 2008, la plupart des auteurs situent, avec raison, celle-ci comme une crise financière, la crise due au Covid-19 est d'une ampleur toute autre.

Lors du krach financier de 2008, les États ont beaucoup dépensé pour renflouer les banques et autres institutions, sans que par la suite des changements significatifs de régulation aient eu lieu dans le système bancaire. Dès lors, si certains considèrent que le même scénario doit être rejoué, pour beaucoup d'autres, c'est LE moment pour l'humanité de prendre une nouvelle voie.

L'ambition de la présente prise de position n'est pas de dresser une synthèse ni de présenter les différents courants ou tendances. Car les productions écrites ou orales ont été abondantes, et avouons-le, difficiles à maîtriser, si bien que ce pourrait être l'objet de thèses de doctorats ! C'est que ces productions sont traversées par des prises de positions antagonistes, révélatrices de jeux de pouvoirs, d'intérêts financiers, de visions de la société et de l'homme dans celle-ci, ainsi que du rapport aux faits. Outre les noms cités ensuite, retenons pour l'intérêt de la réflexion, et parce

qu'ils irriguent ce qui suit, des propos de Olivier De Schutter, François Gemenne, Pierre Ozer, Philippe Defeyt et Étienne de Calataÿ, dont la chronique quasi quotidienne analyse subtilement faits et concepts, et sans langue de bois !

Notre analyse qui est une contribution soumise à débat sera une articulation entre un regard lucide et raisonné sur des faits (passés et présents), une vue prospective et la recherche d'une plénitude de l'humain. Elle visera les nœuds du système et non des mesures, certes utiles. Car se situer à un niveau plus en amont nous semble indispensable.

**Notre objectif n'est donc pas de présenter un programme d'actions exhaustif, ni un modèle sociétal de développement, mais des pistes et des questionnements. Nous partons d'un impératif double qui est de répondre le plus rapidement et les plus totalement à deux défis : le réchauffement climatique et la chute de la biodiversité du fait de leur impact sur la condition même de la survie de l'humanité, du moins de l'homme, car selon de nombreux auteurs le « reste » du vivant mettra en œuvre des processus de survie ou de modification comme il le fait depuis des millénaires.**

**Notre propos se focalisera ensuite sur la sphère économique, non que tout doive dépendre d'elle - nous pensons le contraire - mais parce que pour la**

société actuelle c'est un modèle économique qui a configuré le contexte dans lequel nous vivons et dont nous devons sortir. À cet effet, nous aborderons quelques points clés de ce modèle. La méthode sera une sorte de pérégrination alimentée de constats, d'analyses, de mise en avant d'outils à déployer : relocalisation, définanciarisation, organisation d'un ralentissement général (versus la croissance), un écosystème financier au service de l'économie réelle, les chaînes de valeur, des secteurs à recomposer dont l'agriculture comme une ressource locale non délocalisable et son lien avec la santé et la biodiversité, le transport - y compris la logistique - et la mobilité et le transport, support de base d'une globalisation destructrice avec notamment les effets de celles-ci sur la santé, le climat et la biodiversité.

En Belgique, la Première Ministre, Sophie Wilmès, a déclaré : « Dès que nous serons sortis de l'urgence sanitaire, je plaide pour qu'on ait un gouvernement fédéral avec une majorité en son sein, car nous allons devoir poser des choix idéologiques pour la relance économique. ». Ces propos ne constituaient pas un scoop, mais en allant certainement au-delà de ce qu'a voulu dire son auteure, on peut dire qu'ils ramenaient à une conception de l'économie, voilée par l'apparente scientificité de cette discipline, à savoir l'économie politique. Sans entrer dans une discussion historique, posons ici que ce n'est pas politique au sens des partis politiques, comme pourraient le laisser croire les positions des partis belges présents sur la scène en ces temps de crise sanitaire, mais de la chose publique.

Au sens où nous l'entendons, l'économie politique est considérée comme sous-système du système Terre, qui a pour objectif d'assurer dans l'équité la vie matérielle et immatérielle des habitants de la planète, dans un système limité par les ressources disponibles et par l'équilibre des conditions environnementales (climat et relation avec le vivant), et, par définition, à la fois une préoccupation liée aux faits et aux débats sociétaux indispensables préalables aux décisions politiques. « Ce dont nos sociétés ont besoin, c'est un débat sans tabous, basé sur des faits, un débat ouvert sur les principes qui doivent nous guider et sur les choix qui nous attendent » a estimé Jean Pisani-Ferry en traitant fin mai de l'héritage de la pandémie.

Et cela, avec une précaution que nous tenterons de mettre en œuvre et que nous formulerons dans les termes de Régis Debray : « La communication, dont vit la classe politique qui s'imagine pouvoir survivre par elle à son discrédit, a tué le politique et ruiné sa crédibilité. Cet art meurtrier est aussi celui de ne pas répondre aux questions, mais très abondamment. Parmi ces ' éléments de langage ', il en est un qui frappe de par son omniprésence : le viral ' faire en sorte que ' du politicien (en moyenne, trois ou quatre fois par minute). Ce n'est plus un tic, mais un aveu. Puisque dire n'est plus faire, et que la parole n'est plus un acte : on annonce ce qu'on devra faire, mais plus tard, sans préciser quand ni qui. Plutôt un souhait qu'un engagement. On aimerait bien que. On procrastine sur un coup de menton. Les avantages de la résolution sans les inconvénients. L'affiche sans la chose. ». Ajoutons que les financiers, les monopoleurs sont, pour la plupart d'entre eux, dans le même registre avec quelques nuances : dire, mais ne rien faire ou faire autre chose.

Nous sommes donc appelés à conduire une rupture face à une organisation régentée par une économie dogmatique ... au point de devenir une religion pour reprendre le titre du livre de Stéphane Foucart « Comment l'économie est devenue une religion. Des marchés et des dieux », ouvrage documenté et avec un vocabulaire utilisant toutes les subtilités du langage clérical, sans pour autant être un pamphlet, mais en étant un décodage précis et stimulant pour la réflexion.

Largement préexistants à l'actuelle pandémie, **le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité sont les éléments contextuels qui détermineront la place de l'homme dans le vivant sur cette terre.** Les rapports du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) constituent le diagnostic fondé scientifiquement et commun aux communautés scientifiques. Et on mettra en avant ici la création par le Gouvernement wallon de la Plate-forme pour le GIEC qui, sous la responsabilité du

professeur Jean-Pascal van Ypersele, publie depuis 2016 une lettre qui assure l'accès en français aux rapports du GIEC dans un style à la fois précis et accessible aux non spécialistes (lettre@plateforme-wallonne-giec.be). On rappellera aussi que les objectifs de l'Accord de Paris de 2015 se fondent sur les scénarios d'évolution de la température terrestre établis par le GIEC, mais aussi que le soutien financier et l'appui des États sont indispensables pour nourrir les négociations politiques par des faits et par des analyses scientifiquement menées.

Au-delà du GIEC et de l'IPBES, d'autres organismes doivent être créés ou refondés, selon une gouvernance basée, d'une part, sur les faits et l'analyse scientifique de ceux-ci, avec une expertise ouverte aux interprétations, questionnements des citoyens, et, d'autre part, une approche partagée avec les communautés scientifiques. Ainsi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est à renforcer dans sa dimension scientifique et à déclasser d'une composante géopolitique. Les fondements de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) doivent être revus pour ne plus être « l'organe de la foi » dans une mondialisation source de richesses pour les États et les peuples. Et la réflexion peut être étendue à des domaines comme l'écosystème de la technologie numérique de l'information et de la communication aux mains d'un oligopole américain et chinois. Ce sont là des premiers pas vers une gouvernance mondiale, d'abord fondée sur l'analyse scientifique et le diagnostic, c'est-à-dire la connaissance, centrée sur des domaines où les producteurs aliènent les humains (notamment au sens d'une perte de contrôle).

**Climat et biodiversité sont les aiguilles de la boussole qui structure notre vision. Ils ne peuvent être une simple formule verbale sans conséquence, comme trop souvent le développement durable ou plus récemment la résilience, mis à toutes les sauces.**

Pour le Haut conseil pour le climat (France) : « La crise sanitaire a montré sans fard qu'il est politiquement possible et socialement acceptable de dessiner un nouveau référentiel de l'action publique, pour faire face à des

menaces globales majeures. Les 'jours d'après' doivent aussi être ceux de l'après-carbone . ».

*Dans un apparent décentrement, nous considérons d'abord les inégalités, car elles sont au centre et non une simple conséquence, en ce qu'elles sont une des conditions de fonctionnement du modèle.*

*A partir de là, nous envisagerons successivement la source économique-politique des inégalités, la fraude fiscale, la monnaie et le financement, les dépenses et actions budgétaires et le climat, la notion de co-bénéfice, le rôle de l'Union européenne... pour aboutir sur les fondements de la trajectoire : économie humaine, prospérité, écologie intégrale et, intérêt évident pour la Wallonie, sur le plan wallon « Get up Wallonia ! ».*

La rudesse de nos propos est liée à la conscience aigüe d'une part des limites qui bornent notre horizon avec le réchauffement climatique, la chute de la biodiversité, d'autre part de la nécessité d'un nouveau modèle sociétal, qui passe par la reconstruction notamment de l'économie, comme champ de recherches et comme savoir agir.

Des inégalités, certains diront qu'elles existent depuis les premières sociétés humaines. Alors qu'il y aura toujours du chômage, il en sera de même pour les inégalités. Mais grâce aux recherches en sciences humaines, aux mouvements sociaux et à la parole des exclus, le contenu de ce qu'est la pauvreté s'est étendu au-delà des chiffres de revenus au culturel, à la mobilité, à la santé, à la fragilité aux événements, à la cellule familiale, au logement, au travail ou à l'absence de celui-ci et à la localisation sur le territoire.

La pauvreté est un pan d'une notion plus générale que sont les inégalités. Celles ayant trait au capital financier personnel renvoient au cœur du système économique. Elles sont le point commun (avec des proportions différentes) de groupes humains, de régions, de pays, de continents ou de sous-continent. C'est pourquoi nous l'articulerons au modèle néolibéral dominant depuis 1980.

À propos de l'économie, il y a le nombre croissant de pauvres et à l'autre extrémité de l'échelle des richesses : les super-riches. 1% de la population s'accapare 70

patrimoine financier mondial, selon le Fonds monétaire international (FMI). Ce 1% a valeur de repère historique, il est le fruit du « renversement » de la politique économique de Reagan dans les années 80. Comme l'a écrit J.E. Stiglitz, dans « Peuple, pouvoir et profits. Le capitalisme à l'heure de l'exaspération sociale », « nous étions (...) au début de la Grande Fracture, de l'immense fossé qui s'est creusé entre le 1% de la population et les autres ». Et dans son rapport émis en marge du World Economic Forum de 2017 à Davos, Oxfam relevait que les huit personnes les plus riches du monde possèdent autant que la moitié de la population mondiale !

Précisons que la Belgique est dans un scénario moins extrême. Comme nous l'écrivions dans le bulletin 4/2017 d'EW, en reprenant un texte du Courrier du Crisp dû à l'économiste Christian Valenduc : « La vague inégalitaire n'a donc pas submergé les Belges, mais elle leur a mouillé les pieds, et même un peu les jambes ». Et cela, alors que la Belgique est pourtant soumise à la globalisation, à la financiarisation de l'économie et au changement technologique. ». Pour l'auteur, l'explication doit se trouver dans les éléments institutionnels liés au processus de négociation des salaires, à l'arbitrage concernant l'emploi, au taux de syndicalisation, au salaire minimum et à une redistribution dont la comparaison internationale montre qu'elle n'a pas reculé. À quoi nous pouvons ajouter le système de sécurité sociale comme tel. Ainsi, selon l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS, 2016), si l'on ne prend pas en compte les transferts de la sécurité sociale, pensions exceptées, le taux de pauvreté en Wallonie passe de 18 à 33%, constat intéressant, même si les coupes importantes dans les dépenses de santé ont été avec raison souvent dénoncées (d'autant plus quand on voit leur effet sur le taux de pauvreté).

Pour Stiglitz, « l'inégalité est un choix politique », et « l'inégalité est idéologique et politique », selon l'économiste français T. Piketty. Et comme le montre encore Stiglitz cette évolution croissante est liée au modèle économique de l'école monétariste - dont la figure de proue est Milton Friedman, modèle qui a été mis en place aux USA par Reagan, suivi par Thatcher, Pinochet et de nombreux autres chefs d'État. Pour rappel, l'économiste Friedman a eu un rôle déterminant dans les politiques

forçonnées de dérégulation, de limitation des taxes et de la fiscalité, de diminution du rôle de l'État, etc. Il a mis l'accent sur la primauté de la politique monétaire (le monétarisme) et sur le marché.

Et en relation avec la thématique climatique, ajoutons qu'à la question de la disponibilité limitée du pétrole, ce Prix Nobel d'économie avait répondu : « Pardonnez-moi, mais ce n'est pas limité d'un point de vue économique. Vous devez séparer l'économie du point de vue physique des choses. Beaucoup d'erreurs que commettent les gens viennent de cela, comme les stupides projections du Club de Rome : ils ont une approche purement physique, sans tenir compte des prix. » !

Concernant l'aspect fiscal, la lutte contre la fraude, particulièrement celle contre les paradis fiscaux ainsi que l'ingénierie fiscale, une taxation fortement progressive est au premier plan des objectifs de relance, alors qu'un lien a été établi entre une telle taxation et une croissance (Voir Emmanuel Saez et Gabriel Zucman).

L'administration fiscale belge a chiffré (sur base des déclarations au fisc - on peut donc estimer ceci comme une sous-estimation des flux réels -) que 172,3 milliards d'euros ont été transférés en 2019 (revenus 2018) par les entreprises belges vers les paradis fiscaux. Et en ce qui concerne la concurrence fiscale, notamment entre pays de l'Union européenne, un classement des paradis fiscaux au sein de l'UE met en première place les Pays-Bas, par ailleurs chef de file des pays « frugaux ». L'argent ainsi « dissimulé » est investi sur les grands marchés financiers internationaux. L'agence Bloomberg a estimé en 2017 que la société Braeburn Capital (braeburn est une variété de pommes !), filiale financière d'Apple ayant fortement bénéficié de ces paradis (dont le Nevada, un état américain aussi paradis fiscal) et de l'ingénierie financière, est le premier investisseur obligatoire mondial.

Aussi, une question surgit : il y a des montagnes himalayennes d'argent et on en cherche partout, tout en réduisant les dépenses là où il est nécessaire (voir actuellement les équipements collectifs des soins de santé ou les homes).

À propos du rôle plus récent de la monnaie, Patrick Arthus, chef économiste de Natixis, ouvre bien la question : « C'est

la monnaie qui finance la crise, pas la dette. ». La monnaie est un objet courant pour la plupart de nos concitoyens, avec pièces, billets ... ou cartes bancaires, voire quelques emprunts. Mais derrière, il y a les montagnes financières détenues par des banques, des fonds privés ou souverains, des personnes physiques qui profitent d'un écosystème financier alimenté par la dérégulation et une fiscalité qui sur-privilégie les grosses fortunes. Ces jeux financiers n'ont rien à voir avec l'économie réelle. Quand ils interviennent dans le monde des entreprises de l'économie réelle, c'est trop souvent pour en tirer un profit maximum, régulièrement à court terme, sans viser la survie et le profit pour l'investissement et les salaires des travailleurs. L'augmentation des dividendes au profit des actionnaires et la diminution des revenus des travailleurs, ouvriers ou employés, sont significatives et démonstratives. D'où le choix qui est devant nous, et résumé par certains : « sauver l'économie financière ou l'économie réelle », avec une étape indispensable la transparence des actionnaires. D'où la question, qui finance quoi ?

Un autre visage de la monnaie est celui lié au rôle de l'État. Les 3% de déficit public du PIB (imposés par le traité de Maastricht) ont alimenté quasi journalièrement la chronique depuis 2008. Et puis, du jour au lendemain, vu l'impact de la crise sanitaire, il est décidé que les États pouvaient s'en écarter. Bel exemple de ladite robustesse de ces principes ! Et pour un économiste libéral, Paul De Grauwe, aux interventions souvent hors de la langue de bois, « c'est le moment de mettre certains dogmes de côté », tant pour la finance que pour le marché : « Il faut éviter les discours idéologiques qui sans cesse opposent l'État et le marché. Cela n'a pas de sens. L'État et le marché sont tous les deux nécessaires. La question pratique est de savoir qui va faire quoi. Il s'agit de voir comment l'État et le marché peuvent interagir de manière intelligente. C'est là que se situe le vrai débat. ».

La Banque centrale européenne (BCE) a et va jouer un rôle majeur dans le financement de la relance. Les États également. Ainsi, l'Allemagne a adopté un plan de relance de 130 milliards d'euros, s'ajoutant aux 750 milliards adoptés en mars.

Aux 750 milliards prévus initialement, la BCE a décidé le 4 juin d'ajouter 600 milliards, dans le contexte du Programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP).

Ces interventions donnent lieu à une série de propositions de scénarios techniques : obligations émises par les États à 0%, achetées par les institutions financières et revendues ensuite à la BCE (scénario De Grauwe) ou annulation par la BCE d'autant d'anciennes dettes que l'État en émettrait de nouvelles, avec le ratio dette publique sur PIB ne bougeant pas et investissements publics pour relancer l'économie, financer la transition écologique, ... (scénario Scialom et Bridonneau). La dette des États et les plans de relance sont au centre de discussions contrastées entre de nombreux économistes. À ce qui précède, ajoutons les interventions de Gaël Giraud, en ne pouvant que nous réjouir qu'il y ait débat ... une façon de sortir de l'économie standard.

Pour ce qui est des dépenses fiscales concernant le climat, une analyse publiée en mai 2020 à Oxford, avec Stiglitz parmi les auteurs, montre que sur un total de 7.300 milliards de \$ de dépenses fiscales des pays du G20, situation avril 2020, si elles aident les entreprises ou les individus, 4% réduisent l'émission des gaz à effet de serre, 4% l'augmentent et 92% le statu quo. Reclaim Finance conforte ce constat sous un autre angle. Quant à la BCE, elle finance largement des entreprises du secteur des énergies fossiles (notamment Shell). Reclaim Finance pointe ce biais anti-climatique en citant une étude de la London School of Economic de 2017 selon laquelle le portefeuille de la BCE est plus carboné que le marché.

Comme le rappellent plusieurs rapports, le réchauffement climatique est et sera de plus en plus source d'inégalités entre pays ainsi que d'importants mouvements des pays affectés vers des pays plus riches et moins touchés.

Par ailleurs, comme proposition structurelle est citée la notion de co-bénéfice, c'est-à-dire lorsqu'un projet d'actions climatiques produit des effets positifs sur la création d'emploi, le lancement d'une filière industrielle, réduction des consommations, etc. Il peut y avoir l'effet inverse : un projet visant l'emploi avec des effets escomptés du point de vue climatique.

En ce qui concerne la monnaie locale, même si les quantités sont dérisoires par rapport aux chiffres qui précèdent, mais dont l'effet levier est important pour le développement. Pour rappel, c'est une monnaie dont la

valeur faciale est convertible en euros ou monnaies nationales utilisée sur un territoire souvent restreint pour les transactions entre consommateurs, commerçants et entreprises (parfois entre entreprises ou avec le secteur public). La plupart sont d'origine associative. Elle vise à assurer le développement local par une forme de circularité, elle exprime une volonté de considérer le territoire comme un bien commun. Elle peut être - et cet aspect est de plus en plus mis en avant - un instrument pour construire une politique de transition et le développement local.

En ce qui concerne l'Union européenne, comme espace-clé, il y a, pour nous, un quadruple objectif :

- une solidarité financière et fiscale sur l'ensemble du territoire,
  - la coopération plutôt que l'actuelle compétition,
  - une politique économique commune visant à positionner l'Europe dans le contexte géo-économique mondial avec son modèle propre dont la dimension sociale. A ce sujet, est plus que d'actualité le propos sur les trois piliers du français Jacques Delors, qui présida la Commission européenne de 1985 à 1995 : « la concurrence qui stimule, la coopération qui renforce et la solidarité qui unit. ». Propos qu'a rappelé la française Sylvie Goulard, en parlant en 2017 de la pauvreté comme d'un combat européen à mener avec les plus démunis,
  - la poursuite obstinée du Green Deal. Dix-sept ministres du climat et de l'environnement (mais pas la Belgique!) ont pris position le 9 avril 2020 en estimant que le Green Deal doit être central après le Covid-19 : « European Green Deal must be central to a resilient recovery after Covid-19 ».
- L'Institut Veblen a dressé une analyse du plan de relance de l'UE qui a « fuité ». Cette étude montre la fragilité financière pour les postes liés à des interventions privées dont rien ne dit qu'elles suivront, ni qu'elles abonderont dans les postes les moins rentables. Par ailleurs, comme dans le Green Deal, le document ne présente aucun changement de cap du modèle agricole européen. Une publication de l'IDDRI, institut indépendant de recherche

facilitant le développement durable, évoque aussi certains secteurs clés en lien avec les plans nationaux Énergie-Climat (rénovation de bâtiments, éolien en mer et hydrogène) évoqués dans « une version fuitée du plan de relance européen mais non retenus dans sa version finale ». Ce simple glissement met en lumière l'âpreté des débats en coulisse.

Ainsi un rapport récent de la Cour des comptes européenne sur la Politique Agricole Commune (PAC) est cinglant : « En Europe, l'abondance et la variété des espèces animales présentes sur les terres agricoles - la biodiversité des terres agricoles - connaissent un déclin marqué. L'UE s'était pourtant engagée à enrayer la perte de biodiversité d'ici 2020. A cet effet, la Commission a prévu d'allouer 66 milliards d'euros au titre de la politique agricole commune entre 2014 et 2020. ».

Dans une interview parue dans « La Libre » des 4 et 5 avril 2020, la vice-présidente de la Commission européenne Margrethe Vestager a déclaré : « Nous avons l'ambition de revenir à un marché unique non fragmenté où les entreprises se font concurrence sur base de leurs mérites. ». Passons sur le mot mérite dont le sens est ambigu, et peu crédible pour l'homo œconomicus si celui-ci existait. Par contre, pour ce qui est de la concurrence, cette doxa qui a bridé l'économie, reprenons le commentaire de l'économiste Gaël Giraud : « La concurrence parfaite est un mythe, un concept sans contenu scientifique. La concurrence est toujours oligopolistique, imparfaite et donc inefficace en termes d'allocation des ressources et des compétences. Autrement dit, l'intervention publique loin de violer les lois de la concurrence, peut permettre de corriger ces inefficacités. Mieux, le ciblage d'une politique industrielle sectorielle (interdit par la Commission européenne depuis vingt ans pour préserver une saine 'concurrence') est un outil banal, normal, que la plupart des pays occidentaux ont abandonné depuis les années 1970 et qu'il s'agit de redécouvrir à toute vitesse. ».

**Au niveau européen, l'Allemagne assurera pour six mois à partir du 1er juillet la présidence tournante de l'Union européenne. On ne peut qu'espérer le lancement du Green Deal même insatisfaisant, des politiques sectorielles de**

transition, une baisse de la compétition fiscale intra-européenne et une solidarité budgétaire plus grande, c'est-à-dire autant de défis pour l'Allemagne qualifiée de pays « frugal » avec une extrême droite montante, mais tendant depuis peu vers un autre profil.

Pour l'Union européenne, au quadruple objectif sont liés quatre préalables :

-la refonte des instruments de politique budgétaire dont celle du déficit public et la création de monnaie (cf supra). Les propositions récentes de la Commission et les réunions successives du Conseil européen ont introduit une innovation fondamentale avec l'introduction d'une mutualisation des dettes et donc un premier pas vers un instrument de solidarité budgétaire dans la zone euro,

-la remise en place ou, pour être plus net, la baisse planifiée du marché comme clé de voûte de la politique européenne (cf dans le passé le refus de fusions d'entreprises au nom du marché intérieur ... au profit d'autres régions du monde moins regardantes à cet égard, voir les Fonds souverains),

-une vision géopolitique de l'UE dans le monde,

-l'appui et la défense de la diversité culturelle, linguistique, urbanistique et paysagère qui est la richesse de l'Europe, cela ne se limitant pas uniquement à la défense du patrimoine, mais concernant aussi l'affrontement face aux GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft), Netflix, etc. Et à propos des opérateurs internet et de leurs produits, cette phrase peut être la base d'une nouvelle politique : « Si c'est gratuit, c'est vous qui êtes le produit ! ».

À cela s'ajoute qu'il faut, replacer l'économie dans la scénographie des savoirs et des agir, en se souvenant que, si on considère les doctrines économiques, au sens d'un courant de pensée, politique, juridique et anthropologique, les courants dominants depuis un siècle sont l'économie marxiste, le libéralisme avec ses formes les plus avancées, l'ultralibéralisme et le néolibéralisme, mais aussi que le modèle social-démocrate a été en grande partie « grignoté » par ces deux derniers, conséquence de la politique des années 80.

## Viser une Économie humaine, la prospérité sans croissance...et l'écologie intégrale est l'axe de recomposition des savoirs (et des actions) dans l'ensemble de la sphère sociale et particulièrement de l'économie.

Pour expliciter les fondements de notre démarche, nous nous référons au courant de l'économie humaine et à l'encyclique « Laudato Si ! » que le pape François a rendue publique le 24 mai 2015.

Dans son livre « Chemins pour une économie humaine » paru en 2016, le Réseau international d'économie humaine (RIEH auquel Église-Wallonie a adhéré, voir notamment Bulletin d'Église-Wallonie, 2/2020) rappelle que le fondateur d'Économie et Humanisme « Louis-Joseph Lebret considérait (NDR années 50) que l'économie humaine devait répondre aux besoins qu'il classait en trois catégories : les besoins essentiels que satisfont les biens et services indispensables à la vie du corps et de l'esprit ; les besoins de dépassement qui donnent à la vie sa raison d'être (besoin d'admirer, de créer, d'inventer, de communier avec ses semblables, besoin d'infini) ; les besoins du confort qui correspondent à la recherche du bien-être, de la facilité et de la sécurité ».

Cette approche par la notion de besoins fait de l'homme un acteur, avec une volonté de maîtriser son destin, ce qui induit cette vision politique : « la connaissance de ses besoins par une population est une exigence de toute démocratie qui prône la conscientisation et la participation des populations à leur identification, à leur orientation et à leur réalisation. ».

**Brièvement : l'homme, tout l'homme, tous les hommes, l'homme dans le vivant. L'homme dans ses différentes dimensions est au cœur de la démarche. L'économie est un outil pour réaliser celle-ci.** Le RIEH précise en ces termes les quatre composantes majeures du référentiel de l'économie humaine : « 1. développement intégral (tout l'Homme) 2. solidaire (tous les hommes) 3. participatif (par tous les hommes) 4. en harmonie avec le vivant (l'homme comme

partie du vivant et comptable pour que la vie perdure sur notre terre). ».

Notre analyse est enrichie par Tim Jackson, dans son ouvrage « Prospérité sans croissance. La transition vers une économie durable », notamment au chapitre « Redéfinir la prospérité », en ce que celui-ci met en avant la notion de prospérité, plus ouverte et vaste que le terme de croissance.

Ainsi, selon cet auteur, « Le changement climatique, la dégradation de l'environnement et le spectre de la rareté des ressources se combinent à l'échec des marchés financiers et à la récession économique. Des emplâtres court-termistes pour soutenir un système en faillite ne suffisent pas. ». Et donc Tim Jackson cherche à établir dans son ouvrage une vision différente de la prospérité : « une vision où chacun a la capacité de participer librement à la vie de la société est une composante essentielle de la prospérité ». Et il précise aussi « la possibilité pour les êtres humains de s'épanouir, d'atteindre une cohérence sociale plus forte, de trouver les niveaux de bien-être supérieurs tout en réduisant leur impact matériel sur l'environnement ». Benoît Lechat, dans un avant-propos, met en avant l'intérêt de l'ouvrage, issu d'une commission britannique : « Prosperity without Growth? The transition to a sustainable economy, 2009, London, Sustainable Development Commission).

Quant à « Laudato si ! », il convient de redire cinq ans après sa parution qu'elle a été rédigée dans un style plus proche du langage courant que les autres encycliques, mais aussi qu'elle a connu un écho important hors de la sphère catholique. Ainsi, l'article très positif sur cette encyclique « anti-système » de M. Lowry est paru dans la revue américaine d'orientation marxiste « Monthly Review » et il y a été fait écho en le traduisant en novembre 2019 dans « Démocratie » du Mouvement ouvrier chrétien. Soulignant l'importance de cette encyclique, le philosophe Bruno Latour estime que « l'Église reste trop indifférente à la survie de la terre ». Et de fait, nous avons eu vent de nombreuses oppositions ou d'une indifférence parmi le clergé et des catholiques à propos de cette « encyclique écolo ». Mais on sait que des services et mouvements liés à l'Église n'ont pas manqué de s'y référer, y compris Église-Wallonie.

Quelques passages manifestent les fortes orientations qui tracent un chemin vers une autre terre que celle que nous habitons en ces moments.

Le chapitre « Ce qui se passe dans notre maison » est riche en constats nets :

« La terre, notre maison commune, semble se transformer toujours davantage en un immense dépotoir. » (21).

« Le climat est un bien commun, de tous et pour tous. Au niveau global, c'est un système complexe en relation avec beaucoup de conditions essentielles pour la vie humaine. Il existe un consensus scientifique très solide qui indique que nous sommes en présence d'un réchauffement préoccupant du système climatique. » (23).

« Le changement climatique est un problème global aux graves répercussions environnementales, sociales, économiques, distributives ainsi que politiques, et constitue l'un des principaux défis actuels pour l'humanité. » (25).

« L'accès à l'eau potable et sûre est un droit humain primordial, fondamental et universel, parce qu'il détermine la survie des personnes, et par conséquent il est une condition pour l'exercice des autres droits humains. » (30).

Le pape François évoque aussi l'agriculture. Il fait référence à des études alertant sur un risque d'une pénurie aiguë dans plusieurs décennies et prévoyant « que le contrôle de l'eau par de grandes entreprises mondiales deviendra l'une des principales sources de conflits de ce siècle. » (31). À propos de la perte de biodiversité, le Pape écrit : « En regardant le monde, nous remarquons que ce niveau d'intervention humaine, fréquemment au service des finances et du consumérisme, fait que la terre où nous vivons devient en réalité moins riche et moins belle, toujours plus limitée et plus grise, tandis qu'en même temps le développement de la technologie et des offres de consommation continue de progresser sans limite. » (34). Après avoir relevé longuement les inégalités planétaires, le Pape pointe la faiblesse des réactions face à toutes ces situations.

Plus loin dans le chapitre « La racine humaine de la crise écologique », il cite le concile Vatican II (1962-1965) : « l'homme est l'auteur, le centre et le but de toute la vie économique-sociale ». (127).

Selon le pape François, dans le chapitre « Une écologie intégrale », « étant donné que tout est intimement lié et que les problèmes actuels requièrent un regard qui tienne compte de tous les aspects de la crise mondiale », la notion d'**écologie intégrale** est précisée (137). Elle se décline en : l'écologie environnementale, économique et sociale ; l'écologie culturelle ; l'écologie de la vie quotidienne ; le principe du bien commun ; la justice entre générations.

Sous le titre « Dialogue et transparence dans les processus de prise de décisions », le Pape écrit encore : « La participation requiert que tous soient convenablement informés sur les divers aspects ainsi que les différents risques et possibilités ; elle ne se limite pas à la décision initiale d'un projet, mais concerne aussi les actions de suivi et de surveillance constante. La sincérité et la vérité sont nécessaires dans les discussions scientifiques et politiques, qui ne doivent pas se limiter à ce qui est permis ou non par la législation. » (183). De façon pratique, il prolonge cette participation : « Dans toute discussion autour d'une initiative, une série de questions devrait se poser en vue de discerner si elle offrira ou non un véritable développement intégral : Pour quoi ? Par quoi ? Où ? Quand ? De quelle manière ? Pour qui ? Quels sont les risques ? À quel coût ? Qui paiera les coûts et comment le fera-t-il ? » (185).

Le pape reprend un principe de la *Déclaration de Rio* (1992) : « En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives, qui empêcheraient la dégradation de l'environnement. » (186).

Et ce passage audacieux conclut cette section : « De toute manière, si dans certains cas, le développement durable entraînera de nouvelles formes de croissance, dans d'autres cas, face à l'accroissement vorace et irresponsable produit par de nombreuses décennies, il faudra penser aussi à marquer une pause en mettant certaines limites raisonnables, voire à retourner en arrière avant qu'il soit trop tard. » (193).

## Get up Wallonia !

C'est sous le titre « Get up Wallonia ! » que le Gouvernement wallon a présenté le 22 avril 2020 l'opération visant à « créer une dynamique intense et cohérente pour dessiner, ensemble, l'avenir de la Wallonie et des citoyens qui y vivent », avec une appellation anglaise sans doute quelque peu perturbante pour mobiliser les Wallonnes et les Wallons. Pourtant, la culture et donc la langue sont des piliers de toute participation propre à la démocratie participative.

Si l'on se félicite de l'initiative du Gouvernement wallon, on se doit de constater que « Get up Wallonia » se situe dans la ligne de la Déclaration de Politique Régionale (DPR), sans qu'il puisse être considéré comme une inflexion significative au regard de la situation et des questionnements, même si il est écrit que les « questions environnementales et climatiques, ... restent centrales (dérèglement climatique, perte de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles) ». Ainsi sous le titre « Principe », on lit : « A travers *Get up Wallonia !*, le Gouvernement entend :

- Gérer l'urgence sanitaire ;
- Diminuer au maximum les impacts économiques et sociaux de la crise ;
- Relancer l'activité socio-économique afin de produire un cercle vertueux de progrès ;
- Renforcer la résilience de notre société et sa capacité à relever les défis. ».

Ces principes sont éloignés d'un cahier de charge centré sur les questions centrales énoncées. Ainsi, cercle vertueux et résilience sont des expressions polysémiques qui laissent un très large espace d'interprétations par rapport aux questions évoquées supra, et donc s'impose la nécessité de les qualifier plus précisément pour dégager une voie politique nette.

Toute une procédure de participation est prévue. Vu la « neutralité » du document, on peut en déduire que c'est la force des prises de position des acteurs (que ce soient des personnes, des groupes, des associations professionnelles, des syndicats et des mouvements sociaux) et la volonté du Gouvernement qui détermineront l'amplitude du changement, ou, en clair pour notre propos, le type de trajectoire vers une véritable transition écologique, au sens

d'une écologie intégrale. Chantier colossal, mais nous ne partons pas de rien, les expériences et les analyses sont nombreuses depuis plusieurs décennies. Mais plus nous tardons, plus il paraîtra hors d'atteinte.

Il faut donc pour les groupes et mouvements sérieusement diagnostiquer, débattre et proposer. Prenons un exemple pour un questionnement : l'objectif du « développement des atouts logistiques wallons » implique d'aborder les flux commerciaux européens et mondiaux, le transfert de la route au rail, une réflexion sur l'avenir du fret aérien (coût, impact écologique, effets sur les relocalisations et les créations d'entreprises ...) et donc aussi l'impact sur Liège Aéroport. Car la présence en ce lieu de Alibaba, opérateur majeur de l'e-commerce et hub géopolitique chinois, pose aussi question, pour employer une expression minimaliste.

Un autre questionnement est le numérique. Pour certains, c'est l'outil majeur du développement, pour d'autres se posent la question de la structure monopolistique ou oligopolistique des producteurs et des grands utilisateurs dont l'e-commerce, les fournisseurs d'internet, du contrôle (au sens de l'autonomie régionale), de l'effet sur les chaînes de valeur, la santé. Un important sujet à diagnostiquer (et les intérêts financiers en jeu sont énormes), à débattre... pour une régulation ferme.

Quant aux chaînes de valeur (dont nous avons mis en avant l'importance) qui sont limitées à l'innovation dans Get up Wallonia !, elles présentent un champ plus vaste pour répondre à d'autres objectifs : emploi, climat, biodiversité, sécurité, autonomie, développement d'une véritable culture entrepreneuriale (définanciarisée et évoluant dans l'économie réelle), ...

De son côté, dans son excellent avis sur la mondialisation des échanges, le Haut conseil pour le climat (France) la cerne bien : éparpillement planétaire des chaînes de valeur, délocalisation, flux tendus, intensification des mobilités de toute nature. La crise les a bien illustrés. Une réaction a été de mettre l'accent sur la souveraineté, mais comme ce terme a une odeur d'impérialisme, nous préférons autonomie ou avoir contrôle sur son destin.

La traduction politique a été surtout d'évoquer la relocalisation. Les « cassures » des chaînes de valeur, quand il ne s'agit pas de l'absence totale d'une chaîne, ont été manifestes, particulièrement dans le domaine sanitaire. Elles posent questions sur le fond, car elles sont pour la plupart liées à des objectifs de bas salaires et de structure du capital, de régulations environnementales moins contraignantes. Du point de vue territorial, le faible coût des transports (surtout maritimes et aériens, non soumis à une forme quelconque de taxe carbone) est un facteur déterminant de l'émiettement sur le globe des chaînes.

Pour la Wallonie, la chaîne de valeur « optimale » devrait être au centre de la politique économique et incorporer la sécurité, la lutte contre le réchauffement climatique, la protection de la biodiversité, l'emploi et des coûts de transports réels (et non artificiels c'est à dire déstructurés par la sous-tarification - par exemple absence de taxe carbone pour le maritime et l'aérien -, par la faible prise en compte des coûts d'infrastructure et, encore plus, des externalités négatives).

L'horizon géographique est naturellement variable. Pour la construction d'un avion, il s'agit de l'Europe ; pour l'agriculture, il s'agira essentiellement d'un mixte de proximité et de Région, et d'Europe.

Par ailleurs, cet objectif va dans les deux sens, il ne s'agit pas de construire des chaînes de valeur qui, par l'exportation des produits, détruit d'autres régions. En songeant ainsi à l'exportation vers l'Afrique de produits agricoles qui démolit les systèmes locaux de production, on rejoint l'horizon national, puisque dans le budget de la coopération de la Belgique au développement dédié à l'agriculture, seulement 16% des 1,2 milliard investis de 2013 à 2017 soutiennent des pratiques agricoles durables, selon une étude de Margot Vermeyelen et Olivier De Schutter. Et à cela s'ajoute que les entreprises et les investisseurs belges et internationaux sont en grosse majorité dans un schéma d'exploitation productiviste des pays dans lesquels ils interviennent.

Alors que la Wallonie montre déjà des résultats satisfaisants quant à sa trajectoire vers plus d'agroécologie, l'agriculture est sans doute le domaine premier d'une intervention forte vers une trajectoire écologique : pour

l'autonomie alimentaire, la biodiversité radicalement améliorée, une agriculture largement déconnectée des marchés mondiaux et de la pression des firmes agroalimentaires et d'intrants (pression des centrales d'acheteurs oligopolistiques, engrais, produits phytosanitaires), avec des agriculteurs aux revenus décents, la création d'emplois ... Et en sus, une formation (qui peut être joyeuse) des consommateurs au rythme des saisons et des productions. Une image : des agriculteurs qui descendent de leur tracteur pour parler avec « leurs clients » : « Je ferais bien de descendre parfois de mon tracteur pour parler, pour savoir pour qui je travaille mes champs » a-t-on entendu dire lors d'un Débat public « Construire une politique de l'alimentation » en Nord-Pas-de-Calais en 2014.

À cela s'ajoute que les Organisations Non Gouvernementales s'engagent déjà depuis un certain temps pour que l'agroécologie devienne une priorité dans la coopération au développement, ainsi qu'elles le font déjà avec leurs partenaires locaux.

## En conclusion

« Ne nous faisons aucune illusion. Abandonnés à eux-mêmes, la plupart des apporteurs de capitaux ne veilleront ni à la dignité des investisseurs en travail ni à la lutte contre l'effondrement climatique », ont écrit huit chercheuses en sciences sociales rejointes par 300 collègues, hommes et femmes, comme on a pu le lire dans « Le Monde » en date du 18 mai 2020.

Le débat à venir ne sera pas serein, tout en courbettes. Et ce sera la Lutte, terme un peu oublié, que Bruno Latour remet en avant.

De ce point de vue, il importe de garder à l'œil le lobbying. Beaucoup d'ouvrages ont été écrits à ce

sujet. La crise gomme apparemment beaucoup de ces manœuvres. Or la défense d'intérêts d'entreprises ou de secteurs professionnels n'a jamais été aussi forte. Élargissant le champ des argumentaires, on peut dire que la crise produit un effet d'accélération : recyclage de revendications anciennes, plaidoyer pour le ralentissement des mesures estimées néfastes (particulièrement dans le domaine environnemental), revendications pour financer de nouveaux produits (ex : voitures électriques, véhicules récents à essence « émettant moins de CO2 », digitalisation accélérée). Selon l'adage connu « Il ne faut pas laisser se gâcher une bonne crise », on ne peut que recommander la lecture d'un rapport, au titre explicite « Lobbying : l'épidémie cachée » des Amis de la nature (France) et de l'Observatoire des multinationales, paru en juin 2020. Car ce rapport bien documenté est axé sur la France et surtout sur les institutions européennes.

Au lobbying s'ajoute le mode de vie gangrené par l'hyper-consommation (une consommation qui vise non les besoins, mais la satisfaction de désirs que créent les entreprises commerciales et culturelles, alors que, par définition, le désir n'est jamais assouvi). La publicité et de nombreux vecteurs numériques, dont les moteurs de recherche et l'e-commerce, ciblent personnellement le consommateur : « vous avez aimé ceci, vous aimerez cela ». Qui n'a découvert des annonces associées à une première recherche. Hyper-consommation va avec hyper-connexion ! Ce mode de vie est un frein à une ouverture sur un autre monde que l'actuel, car les donneurs d'ordre sont les rois du marché.

Comme l'écrit Serge Moatti, « s'attaquer à la consommation seule, en geignant qu'elle n'est qu'une composante d'un système économique et social d'ensemble, ne peut conduire qu'à des résultats décevants. (...) Vouloir le changer, c'est fatalement devoir transformer l'économie. ».

Pour les économistes, ce changement structurel de cap est aussi un renversement de la « boîte à outils », même si des courants minoritaires ont déjà explorés et dégagés des pistes de réflexion, des méthodes et des outils nouveaux.

S'il le fallait encore, tout ce qui précède vise à nous prévenir à nouveau, mais aussi à nous inviter à la lucidité, à la clairvoyance, au discernement, mais aussi à la réflexion et à l'action en groupes dépassant l'individualisme, à une grande audace. L'enseignement, l'éducation permanente et la formation continue ont dans cette ligne un rôle fondamental, dans un monde où abondent les instruments de communications, au contenu riche mais aussi déstructuré, approximatif et parfois manipulé.

Le redéploiement de la Wallonie est porté par les mouvements wallons depuis des décennies. Il est le fondement premier de la régionalisation de l'Etat belge et de la création de la Région wallonne avec ses dimensions économiques et sociales, ensuite est venu (un peu) le culturel.

La crise actuelle est un évènement systémique, qui par nature est peu prévisible et rare. C'est donc LE MOMENT dans l'histoire de la Wallonie d'accélérer fortement ce redéploiement en changeant de registres, en abandonnant les recettes anciennes pour prendre un autre cap.

**Hardi Wallonnes et Wallons pour un monde équitable, soucieux de ses ressources, avec une économie réencastrée (pour utiliser une notion de l'économiste Karl Polanyi) dans le politique, le social et la nature. Une terre belle ! Avec nos autres sœurs et frères humains !**

Dans le numéro 2 de 2020 du Bulletin Église-Wallonie, l'annonce de cette contribution et d'autres récentes démarches de ce mouvement, ont déjà fait l'objet de suites, notamment sur le site du Réseau international pour une économie humaine ([www.rieh.org](http://www.rieh.org)) auquel Église-Wallonie a adhéré. Comme écrit dans l'introduction, une version complétée de ce document avec notamment des notes de références, pourra être consultée prochainement sur le site [www.eglise-wallonie.be](http://www.eglise-wallonie.be) où on trouvera plus d'informations sur les activités du mouvement. En outre, toute réaction sera reçue avec intérêt par le Comité d'Église-Wallonie ([eglise-wallonie@ymail.com](mailto:eglise-wallonie@ymail.com)), surtout que celui-ci a en projet de faire exprimer des réactions et autres apports lors d'une Table ronde qu'il espère bien pouvoir réaliser en novembre 2020.

Éditeur responsable : Luc Maréchal  
site web : [eglise-wallonie.be](http://eglise-wallonie.be)  
cotisation annuelle 2020 : 20€ au compte  
BE31 0011 6110 5255 d'Église-Wallonie 1348  
Louvain-la-Neuve